This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07597266 5

NEW YORK PUBLIC LIBRARY

PURCHASED FROM FUND BEQUEATHED BY

JANE DUGDALE

IN MEMORY OF HER BROTHER

RICHARD L. DUGDALE

(Kersalice)
SLT

RÉFLEXIONS

SUR

L'ŒUVRE DES PRISONS.

LYON, IMPRIMERIE DE RUSAND.

RÉFLEXIONS

SUR

L'ŒUVRE DES PRISONS,

PAR MADEMOISELLE

STYLITE DE KERSABIEC,

PRISONNIÈRE DE BLAYE ET DE NANTES;

PUBLIÉES

PAR M.lle JOSÉPHINE DE LA R. N. Y.

SUIVIES

DE QUELQUES RÉFLEXIONS SUR L'OPUSCULE ET LA VIE DE L'AUTEUR,

PAR M. L'ABBÉ J.***

A LYON,
CHEZ M. P. RUSAND, IMPRIMEUR-LIBRAIRE.
1833.

WM

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
322768
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.
1903

LETTRE DE L'ÉDITEUR

A M.lle DE KERSABIEC.

Le Puy, ce 19 décembre 1832.

MADEMOISELLE,

Vous me pardonnerez si sans votre aveu je livre à l'impression votre petit manuscrit, ou *Réflexions sur l'œuvre des prisons*, que vous fîtes il y a quatre ans lorsque vous voulûtes bien vous charger du soin de celles de Mende, que vous habitiez en famille (1) à cette époque; ces précieuses lignes, que vous ne soupçonniez pas devoir être imprimées un jour, doivent-elles rester sans effet? Cet appel aux âmes pieuses ne peut rester plus long-temps inconnu sans faire un vol manifeste à la charité: d'ailleurs, Mademoiselle, la position où vous vous trouvez me fait un nouveau devoir de me hâter de le faire paraître au grand jour; c'est le plus beau plaidoyer à mettre sous les yeux de vos juges; et puis

(1) M. de Kersabiec père a habité quelque temps à Mende, où il était colonel de recrutement.

EXCELLENCE

DE L'ŒUVRE DES PRISONS.

En général toutes les œuvres de charité trouvent des personnes pieuses qui les pratiquent avec zèle; ainsi l'enfant abandonné, le vieillard délaissé reçoivent dans les bras de la charité les soins que les hommes leur refusent; la faiblesse et le repentir trouvent un asile salutaire : l'ignorant est instruit, le malade visité, l'indigent est nourri, le mourant est soulagé; mais pour le pauvre prisonnier, qui le visite? qui l'instruit? qui l'encourage et le console?

On laisse cette grande œuvre toute entière sur la tête de M. l'Aumônier des prisons, et on ne voit pas que, malgré toute l'étendue de son zèle, il ne saurait la remplir dans tous les détails, et qu'elle doit être en souffrance tant que ce Prêtre sera seul et sans auxiliaires! l'aumônier peut-il bien, par exemple, avec les occupations diverses qui remplissent ses jours, se trouver assez souvent parmi les prison-

niers pour étudier leur caractère et leurs dispositions, pour s'insinuer peu à peu dans leur âme et y faire couler à propos quelque sentiment de vertu, pour attendre le moment de la grâce et le saisir habilement quand il se présente ? Combien d'autres choses encore nécessaires pour le succès de cette œuvre, auxquelles l'Aumônier ne peut s'assujettir !

Ne sait-on pas d'ailleurs que les malheureux endurcis dans le mal, que souvent on rencontre dans les prisons, ne craignent pas moins le regard d'un Prêtre que le front de leur juge ? Il faudrait donc qu'une personne zélée déchargeât Mr. l'Aumônier de ces soins assidus auxquels il ne peut suffire, et que se tenant pour ainsi parler entre le prisonnier à convertir et le Confesseur qui doit le délier de son péché, elle le conduisît dans les bras du Prêtre, qui à son tour le placerait dans les bras de Dieu.

Mais comment se fait-il que cette œuvre de charité soit plus négligée que les autres? serait-elle moins excellente?

D'abord les grandes misères des prisonniers sont loin de notre vue, leur présence ne solli-

cite pas notre zèle, nous n'entendons pas leurs plaintes, et dès-lors nous ignorons en quelque sorte si dans les cachots il y a des malheureux à soulager.

D'ailleurs, il faut bien l'avouer, l'extérieur, l'aspect de cette œuvre présente je ne sais quoi de repoussant, bien propre à effrayer une charité faible et timide; si on n'est pas animé d'un zèle courageux, on se déconcerte à la seule idée qu'il y a tant de peines et de difficultés, on se tourne vers des exercices de charité plus agréables et plus faciles, et le malheureux prisonnier reste dans un triste abandon.

Je dois avouer que des personnes se rencontrent encore d'une charité assez généreuse pour oser affronter le spectacle de la grande misère des prisonniers; mais soit qu'elles se partagent entre différentes œuvres, soit que leur zèle manque d'ardeur et de constance, elles ne voient les prisonniers que rarement, elles n'apparaissent parmi eux que de loin en loin; au bout de l'année elles comptent sans peine leurs visites; mais aussi elles en cherchent en vain les fruits.

Du reste si l'œuvre des prisons paraît repoussante quand on l'envisage dans ses dehors et des yeux de la chair, qu'elle est belle, qu'elle est excellente, qu'elle est digne d'un cœur noble et généreux, quand on la considère avec le flambeau de la foi et l'esprit de l'Evangile !

J'ÉTAIS PRISONNIER, VOUS M'AVEZ VISITÉ ; VENEZ POSSÉDER LE ROYAUME QUI VOUS A ÉTÉ PRÉPARÉ (1).

Ces paroles de J. C. font assez comprendre l'excellence et le mérite de l'œuvre des prisons. La personne qui l'accomplit est comblée des plus grandes bénédictions du Seigneur : elle amasse un riche trésor dans le ciel ; quelques actes de charité, pratiqués dans l'obscurité des cachots, lui gagnent une couronne brillante qui sera sa gloire et son bonheur dans l'éternité.

En effet que ne mérite-t-elle pas la personne qui se dévoue avec un saint courage au service des prisonniers pour les gagner à J. C. ! Travailler au salut des âmes, c'est une espèce de sacerdoce, c'est une sorte d'apos-

(1) S. Matth. ch. xxv, v. 36.

tolat, c'est participer à l'œuvre que J. C. est venu faire sur la terre; c'est en quelque manière s'être associé à ce divin Sauveur pour la rédemption des hommes. Une âme d'ailleurs vaut mieux qu'un monde; la sauver est donc une chose d'une excellence et d'un prix infini comme le sang de J. C.

Aussi saint Jean Chrysostôme ne craint pas d'avancer qu'il ne connaît rien de plus grand ni de plus précieux devant le Seigneur que de s'employer à lui gagner des âmes, et on sait que sainte Thérèse portait plus d'envie à ceux qui consacraient leurs jours à travailler au salut de leurs frères qu'aux Martyrs eux-mêmes qui donnaient leur sang pour l'amour de J. C.

Outre cette excellence générale qui lui vient de sa fin, l'œuvre des prisons a pour elle une autre excellence particulière qui lui appartient exclusivement et qu'elle tire de son objet.

En effet plus un acte de charité est pénible, plus il demande de courage et de générosité, plus il est méritoire : or que de peines, que de sacrifices demande cette œuvre! S'enfermer dans des prisons pour aller rendre toutes sor-

tes de soins à des hommes inconnus, et qui souvent ne s'en montrent guère dignes, se faire prisonnier volontaire pour aller vivre en quelque manière avec des malheureux qui portent un nom en horreur à leurs concitoyens, et qui peut-être même ont été déjà ou seront bientôt flétris par la justice; contempler avec une douceur patiente et inaltérable le spectacle révoltant de toutes leurs misères en attendant le moment de les guérir; souffrir sans s'émouvoir leurs mépris et leur ingratitude : quoi de plus pénible ! quoi de plus dégoûtant !

Ailleurs la charité ne lutte pour ainsi dire que contre une misère particulière; ici toutes les misères sont réunies, toutes se présentent à la fois.

Ailleurs quand vos efforts n'ont pas été sans fruit, il n'y a plus qu'à soutenir l'œuvre, vous pouvez jouir du bien que vous avez fait et vous réjouir dans le Seigneur. Ici c'est une misère sans cesse renaissante, qui demande une charité toujours nouvelle, toujours active, toujours infatigable. Ce prisonnier s'était laissé toucher par la grâce, il répondait heureuse-

ment à vos soins, il vous gagnait la confiance de ses compagnons, et approchait leurs cœurs de vous ; par ses paroles et ses exemples il vous secondait dans vos peines : il disparaît bientôt, et à sa place vous voyez peut-être arriver un malheureux qui vous porte tout ce que la grossièreté, l'ignorance et le crime peuvent avoir de plus révoltant.

Telle est l'œuvre des prisons quand on l'envisage humainement, triste, difficile, pénible... Qu'il faut de zèle pour l'aborder ! qu'il faut de générosité pour la poursuivre !

Or puisque le prix d'une œuvre doit se mesurer sur la peine qu'elle coûte et sur le zèle qu'elle demande, que ne mérite-t-elle pas la personne qui visite les prisons avec un courage constant ! quelle récompense ne doit-elle pas attendre du Seigneur, qui n'oublie pas même le mérite d'un verre d'eau froide donné en son nom ! Elle remplit ses jours de bonnes œuvres, elle trouvera dans le ciel, selon la parole de de l'Esprit-Saint, une mesure de mérites pleine, comblée, pressée, entassée : elle obtiendra un poids immense de gloire.

MOYENS

D'ACCOMPLIR L'ŒUVRE DES PRISONS.

C'est dans la fin de l'œuvre des prisons qu'il faut étudier les moyens qui peuvent y conduire : or quels sont les moyens propres à obtenir le salut des pauvres prisonniers? D'abord je n'ai pas besoin de faire observer que tout doit respirer la piété dans la personne qui veut suivre cette œuvre si excellente. Il faut que la piété paraisse dans tout son extérieur, dans toutes ses démarches, et qu'elle coule pour ainsi dire dans chacune de ses paroles; alors sa conduite sera comme une instruction muette qui lui ouvrira les cœurs les plus difficiles et préparera des succès précieux ; elle trouvera ce ton du cœur qui touche et remue les cœurs; elle aura cette voix touchante de la vertu qui pénètre l'âme, l'échauffe en même temps. Mais si elle n'était pas entièrement et sincèrement pieuse, sa parole serait sèche, vide et sans fruit; son lan-

gage serait celui du monde, et le langage du monde n'a qu'un vain éclat sans chaleur, sans onction et sans consolation.

La personne qui veut entrer dans l'œuvre des prisons doit bien se remplir de cette pensée, que la grâce et la conversion viennent d'en haut, du Dieu qui change les cœurs; que tous les efforts des hommes les plus habiles sont vains et infructueux pour sauver les âmes; et que la parole de l'homme est une semence qui meurt et ne donne aucun fruit si le Seigneur ne la vivifie et ne lui donne l'accroissement. Alors elle sera pénétrée de ce sentiment : *Sans la grâce de Dieu je ne puis rien.* Elle appellera les bénédictions du Ciel sur son œuvre et sur les pauvres prisonniers; elle se mettra avec les chers objets de sa charité sous la protection de la Sainte Vierge, et après avoir en quelque sorte associé à son œuvre cette Vierge aussi puissante que miséricordieuse, quels succès ne doit-elle pas attendre!

Il faut ensuite qu'elle ait une intention pure et droite dirigée vers Dieu; c'est-à-dire qu'elle doit voir Dieu toujours, Dieu en tout, Dieu

partout dans son œuvre : si elle a eu le malheur de le perdre de vue, elle ne se soutiendra pas dans cette espèce d'isolement, la moindre difficulté lui fera peur, le plus léger sacrifice la rebutera et portera dans son âme le découragement et le dégoût : ardente quand tout marchera selon ses vœux, on la verra abattue, sans ardeur et sans force lorsque le succès aura trompé son attente. Mais qu'elle ne cherche que Dieu, alors rien ne pourra la vaincre ; elle poursuivra son œuvre avec une constance toujours égale, soit que ses efforts soient bénis du Seigneur, soit qu'ils demeurent infructueux, que les prisonniers soient envers elle ingrats ou indifférens ; elle verra le nom de Dieu écrit sur le front de chacun d'eux et les traitera tous avec une charité inaltérable : elle fera son œuvre avec un entier abandon à la volonté toujours adorable de la divine Providence, et bénira le Seigneur en tout temps.

Il faut encore qu'elle conçoive une affection forte pour cette œuvre, et qu'elle se forme, pour ainsi dire, des entrailles de miséricorde pour ces malheureux qu'elle veut soulager :

plus son affection sera vive, plus ses efforts seront généreux, et son amour pour les prisonniers sera la juste mesure du bien qu'elle fera parmi eux.

Or comment pourra-t-elle exécuter et entretenir dans son âme cette affection généreuse? Qu'elle examine d'abord combien ces pauvres gens sont malheureux et abandonnés; combien leur sort est triste et digne de compassion: elle sentira ses entrailles attendries sur leur misère, et son cœur éprouvera comme un besoin pressant d'aller à leur secours. Qu'elle invoque ensuite les lumières de la foi; elle verra dans les prisonniers les membres souffrans de J. C. Jésus-Christ dans les prisonniers! quoi de plus fort pour attacher à l'œuvre des prisons? Oh! comme elle aimera tendrement les malheureux des cachots, comme elle embrassera leurs misères avec une tendre affection, la personne qui verra toujours J. C. dans les prisonniers! Elle pourra encore considérer quelle gloire brillante distinguera dans le ciel la digne fille du Dieu de charité, qui remplit cette œuvre avec zèle.

Les moyens que nous avons indiqués jusqu'ici sont le vrai fondement du succès de l'œuvre des prisons ; mais ces moyens, qu'on peut appeler proprement dispositions nécessaires pour visiter les prisonniers avec fruit, ont besoin d'être soutenus par certaines qualités indispensables dans la personne qui doit remplir cette œuvre. Or ces qualités sont, à mon avis, la douceur, la fermeté, l'assiduité et la prudence.

La douceur. C'est un oracle sorti de la bouche de Jésus-Christ, que l'homme doux possédera la terre : la douceur, en effet, a sur l'homme un pouvoir immuable ; elle touche, elle dompte, elle maîtrise les âmes même les plus malfaites, et l'on peut dire que les cœurs s'ouvrent aux charmes de la douceur, comme les fleurs aux rayons du soleil.

O douceur ! ô douceur ! que tes attraits sont puissans ! que tes fruits sont beaux et précieux ! Et que ne fit-il pas par la douceur ce tout aimable saint François de Sales, qui pratiqua cette vertu dans un si haut degré de perfection !

O vous donc qui voulez vous consacrer au

salut des pauvres prisonniers, revêtez-vous, comme parle saint Paul, de la douceur de J. C. C'est par cette arme que vous pourrez conquérir ces malheureux à la vertu. Si vous leur montrez un air sérieux et austère, leurs cœurs s'éloigneront de vous : mais paraissez au milieu d'eux avec un visage affable et plein de bonté, que la douceur éclate dans toutes vos paroles et dans toute votre conduite, lors même que vous serez rebutée; soyez douce toujours, soyez douce en tout, soyez douce envers tous, et alors leurs cœurs viendront en quelque sorte se présenter à vous, se placer entre vos mains.

La fermeté. Mais la douceur a besoin d'être soutenue par une fermeté courageuse. Quelle fermeté ne faut-il pas en effet pour vaincre tout ce qu'il y a de difficultés pour aborder ces malheureux que l'humanité repousse, pour porter des paroles de salut à ces pécheurs endurcis qui long-temps ont croupi dans l'ignorance et dans le crime, pour supporter les mépris et les rebuts de ces misérables, en attendant patiemment l'heure de les gagner à Dieu!

Oui, je ne crains pas de le dire, la personne faible et timide n'est pas propre à l'œuvre des prisons. Outre qu'elle ne saurait tenir dans des exercices si pénibles, sa parole sera comme enchaînée par sa faiblesse : elle ne pourra sans trembler parler au prisonnier du salut de son âme ; elle n'aura pas la force de le reprendre et de lui faire un juste reproche, quand la circonstance le demandera : sa faiblesse sera bientôt reconnue, et dès ce moment à quelles peines ne doit-elle pas s'attendre et quel succès doit-elle espérer ?

L'assiduité. Il faut encore faire l'œuvre des prisons avec une assiduité constante. En effet, pour ramener un pécheur, il faut d'abord étudier son cœur et s'insinuer dans son âme : ensuite le presser avec instance, le reprendre, le prier, le menacer, selon ses dispositions. Or, pour cela, quelle constance, quelle assiduité ne faut-il pas !

Mais à quel succès peut-on prétendre, quand on ne voit les prisonniers que de temps à autre ? Ces visites éloignées sont toujours sans fruit ; l'ignorant n'est pas instruit, le malheu-

reux n'est pas consolé, le pécheur n'est pas converti. Il arrive par hasard qu'un prisonnier se laisse toucher dans quelqu'une de ces visites; on est ensuite quelques jours sans le voir; on n'a pas soin de soutenir et de fortifier ces faibles dispositions; ce mouvement salutaire de conversion se ralentit, et le malheureux retombe sous le poids de ses funestes habitudes.

On sait d'ailleurs que les prisons d'une ville se renouvellent tous les quatre ou cinq mois; or ce n'est pas là trop de temps sans doute pour enseigner à des hommes presque abrutis les vérités de notre sainte Religion.

De là nous pouvons conclure que des visites rares laisseront l'œuvre des prisons dans une triste langueur, dans une déplorable stérilité. Mais que cette œuvre est abondante pour la personne qui l'accomplit tous les jours avec une fidélité constante !

Le prisonnier qui la voit assidue auprès de lui est touché du vif intérêt qu'elle lui porte, et il se sent entraîné à s'abandonner à celle qui lui témoigne tant d'affection. Elle connaît d'ailleurs les besoins des prisons, et traitant

chacun selon ses dispositions, elle se fait toute à tous afin de les gagner tous à J. C. Le Seigneur bénit ses soins assidus et donne à son zèle des fruits consolans. Le pécheur ne tient pas contre cette ardente charité qui le presse avec tant d'instance ; il cède, il est vaincu, il est converti.

Si elle manque quelquefois à sa visite journalière, elle doit redoubler de zèle la première fois qu'elle voit ces pauvres gens, leur témoigner qu'elle a bien gémi de ne pouvoir se trouver avec eux selon sa coutume, qu'elle ne les a pas oubliés, qu'elle a prié pour eux, et leur demander avec une douce charité si quelque peine ne leur est pas survenue, et si quoiqu'elle fût absente ils ont bien rempli les exercices ordinaires. Ces paroles bienveillantes pénètrent au fond des cœurs les plus mauvais, les disposent favorablement, et inspirent un respect plein de déférence pour la personne dont le langage et la conduite sont si charitables.

La prudence. Il faut que la prudence précède et accompagne en quelque sorte toutes les pa-

roles et les démarches de la personne qui s'emploie à l'œuvre des prisons. En effet la charité sans prudence n'est qu'un zèle aveugle qui n'est pas du tout propre à établir le royaume de Dieu dans les âmes, et qui embarrasse l'œuvre du Seigneur au lieu de l'accomplir. Aussi J. C. dans les instructions qu'il donnait à ses Apôtres pour la conversion du monde, leur recommandait d'être prudens comme le serpent.

Mais entrons ici dans quelques détails :

La personne qui visite les prisonniers aura parmi eux un maintien grave, un air affable et prévenant : elle leur parlera à tous indistinctement, et les écoutera de même. Elle ne se laissera prévenir contre ni pour aucun, et pèsera toute chose avec soin avant de se déterminer. Elle n'aura jamais l'air de croire qu'ils la trompent ou peuvent la tromper ; mais avant de leur accorder ce qu'ils demandent, elle aura soin d'examiner jusqu'à quel point leurs réclamations sont fondées. Lorsqu'elle aura la certitude qu'on l'a trompée, elle le fera connaître avec bonté, laissant entendre qu'elle a bien voulu l'être ; car il ne faut pas que les prison-

niers puissent croire que la personne qui les visite manque de moyens pour les bien connaître.

Elle instruira les prisonniers avec beaucoup de patience et de bonté, et ne se permettra jamais de plaisanter de leur ignorance ou de leur grossièreté. Elle n'interrogera que ceux qui auront suivi les instructions pendant un mois à peu près, et qu'elle verra disposés à répondre.

Lorsqu'un prisonnier aura été touché par la grâce et qu'il sera entre les mains du Confesseur, elle se contentera de l'instruire, de le soutenir, sans se mêler des affaires de sa conscience, parce qu'en effet la conscience est un sanctuaire dont l'entrée ne lui est pas permise : elle se gardera bien aussi de se plaindre que sa confession traîne trop en longueur, de lui dire que d'autres auraient fini il y a long-temps, ou autres choses semblables. Cette conduite aurait les suites les plus funestes. Elle doit seulement l'encourager, ne lui parlant que du bonheur qu'il goûtera quand il aura purifié sa conscience et qu'il sera en paix avec

son Dieu, etc., etc., etc. Ce serait aussi une imprudence très-grave de permettre et d'accorder des faveurs singulières à ceux qui vont à confesse, qui s'approchent des sacremens; par-là on ouvrirait la porte à l'hypocrisie. Il faut faire le même bien à tous, qu'ils s'approchent des sacremens, ou non, pourvu qu'ils suivent les exercices de piété et qu'ils ne soient pas scandaleux.

On doit tous les traiter avec une égale bonté, et mettre beaucoup d'impartialité dans les distributions qu'on leur fait, ne pas craindre de donner à un ou à deux qui n'en ont pas grand besoin. Ces distributions faites à ceux qui pourraient s'en passer donnent beaucoup de facilité pour les conduire à Dieu. En effet, par-là on acquiert des droits sur eux et on peut mieux leur donner des avis et leur faire des reproches, quand il en est besoin.

Si on doit reprendre un prisonnier, que ce soit en particulier, et toujours de la manière la plus douce et la plus obligeante. On peut lui dire qu'on lui fait ce reproche avec beaucoup de peine, qu'on a eu bien de la douleur

d'apprendre qu'il avait commis cette faute; qu'on voit bien qu'il en est fâché et qu'on espère qu'il ne la commettra plus à l'avenir. Ces corrections faites avec douceur auront toujours des résultats heureux, tandis qu'une réprimande verte doublerait le mal.

Si quelque prisonnier voulait vous tenir tête, gardez-vous de raisonner avec lui; par-là vous l'irriteriez de plus en plus : il faut lui imposer silence par une fermeté calme, et si les autres prisonniers sont présens, adressez avec sang-froid la parole à quelqu'un d'entr'eux. Dans le cas où vous en trouveriez qui vous mépriseraient vous, vos conseils, ou vos secours, n'ayez pas l'air d'en faire cas, mais montrez-vous toujours satisfaite et bien à votre aise. Ces sortes de dispositions sont rares, durent peu et produisent de grands biens quand on sait en profiter.

On ne doit pas s'ingérer dans les affaires pour lesquelles les prisonniers sont prévenus ou condamnés, recevoir leurs confidences, aller parler à leurs juges : ce serait une grave imprudence. Il est vrai qu'il y a des cas où l'on

leur bien faire comprendre qu'en général tous les malheurs viennent de l'ignorance comme de leur source, et que ce serait folie de vouloir demeurer dans cette ignorance qui leur a été si préjudiciable.

Ces instructions doivent rouler sur les principales vérités de notre sainte Religion, et afin qu'elles soient profitables à ces pauvres ignorans, il faut les faire de la manière la plus claire et la plus simple, les rapporter à leur position, se borner au pur nécessaire, et réduire ses explications en petites questions faciles à retenir. Comme les comparaisons et les exemples sont très-propres à ouvrir l'intelligence, à soutenir l'attention et à aider la mémoire, on doit en user souvent. Ces instructions ne doivent pas durer plus de trois quarts d'heure. Il faut les faire tous les jours, et les recommencer tous les trois mois après les assises. Il est nécessaire de choisir quelques prisonniers pour apprendre la lettre du catéchisme à ceux qui ne savent pas lire.

Il serait bien à désirer sans doute que la même personne pût faire toutes les instruc-

tions, alors elles auraient plus de suite, et les prisonniers à force d'entendre de la même bouche les mêmes explications, les mêmes choses, arriveraient plus sûrement au degré d'instruction nécessaire, au lieu que si plusieurs personnes s'en occupent successivement, il est bien à craindre qu'elles perdent toutes leur temps et leurs peines. Chacune en effet aura sa marche particnlière, chacune donnera les explications à sa manière, et le malheureux ignorant, qui aurait besoin qu'on l'instruisît toujours sur les mêmes mots, sera bien en danger de se brouiller, de se perdre dans les explications diverses. On peut conclure de là que si deux ou trois personnes travaillent conjointement à l'instruction des prisonniers, elles doivent pour avoir du succès se former à une même manière d'instruire.

EXERCICES JOURNALIERS.

La personne qui a pris sur elle l'œuvre des prisons ne peut pas sans doute se trouver toujours avec ces pauvres gens; mais ses soins

ne doivent jamais les quitter. Ainsi elle doit faire en sorte qu'ils remplissent tous les jours leurs devoirs de piété. Ils doivent réciter en commun dans la chapelle la prière du matin, et faire ensuite la lecture du Saint du jour. Après cette lecture on apprend la lettre du catéchisme. Tout cela ne doit pas aller au-delà de neuf heures trois quarts. L'instruction se fait dans l'après-midi. Elle est suivie d'un chapelet et de quelques réflexions sur les principales vérités de notre sainte Religion. On doit avoir terminé ces exercices à quatre heures. Dans la soirée ils se réuniront dans la chapelle pour y faire la prière.

RETRAITES.

Quand on a des communions générales (et on peut en avoir tous les trois mois) il convient d'y préparer les prisonniers par une retraite de quatre jours. C'est à M. l'Aumônier qu'il appartient de tout régler dans ces retraites; il paraît cependant convenable que la Messe et les instructions soient données par un

Prêtre étranger, et qu'il demeure lui-même chargé de la méditation et de la prière du matin et du soir. Du reste ces retraites devraient avoir lieu quinze jours avant les assises.

Telle est l'œuvre des prisons, noble, généreuse, héroïque : voyez-la cette femme forte en face du tableau repoussant de la grande misère des cachots; elle le contemple sans s'effrayer, elle voit combien cette œuvre présente de difficultés; mais elle sait que ce n'est pas d'une âme généreuse de calculer la peine quand il s'agit de la gloire de Dieu et du salut du prochain. Animée d'un saint zèle elle entre dans l'œuvre avec ardeur : glorifier Dieu, sauver le prisonnier, telle est sa fin; ses yeux et son cœur sont attachés à ce noble but, elle y tend avec autant de force que de douceur. Glorifier Dieu, sauver le prisonnier, telle est sa devise, et cette devise anime son courage et soutient son ardeur : toujours douce et compatissante, toujours ferme et généreuse, elle poursuit son œuvre avec constance; rien ne l'arrête, rien ne la décourage, parce qu'elle fortifie son âme contre les difficultés, les peines et les souf-

frances par ce sentiment généreux : glorifions Dieu, sauvons les prisonniers. Les mains pleines de bienfaits, la charité dans le cœur, la douceur sur le front, elle apparaît aux prisonniers comme l'ange de la miséricorde et de la consolation. Que sa voix est touchante, lorsqu'elle fait entendre dans le séjour du crime et du malheur ces paroles de J. C. : *O vous tous qui êtes épuisés, de travail et qui êtes chargés, venez à moi, et je vous soulagerai.* Pauvres prisonniers, votre peine est grande et votre misère profonde; les hommes vous repoussent, la justice humaine vous poursuit, et le calice de sa colère ne s'éloignera point de vous que vous ne l'épuisiez jusqu'à la lie; mais le bon Dieu, envers qui vous êtes mille fois plus coupables qu'envers les hommes, vous appelle tendrement à lui pour vous soulager : il vous ouvre ses bras, il vous ouvre son cœur. Ah! je vous en conjure par vos malheurs, par le salut de votre âme, par les entrailles de J. C., jetez-vous dans les bras de ce bon Sauveur, entrez dans son cœur : c'est là que vous trouverez la paix, la conso-

lation et le bonheur. Qu'elle est touchante cette douce voix qui annonce miséricorde et consolation dans le séjour du crime et du malheur ! elle trouve et remue le cœur du pauvre prisonnier (comme on l'a vu très-souvent), et celui-ci, pénétré de ses maux et de la bonté du Seigneur, s'élance vers Dieu du fond de sa misère, en répétant avec larmes : Miséricorde, Seigneur, miséricorde et consolation !

Qu'elle est donc heureuse, qu'elle est agréable au Seigneur la personne qui entreprend l'œuvre des prisons avec courage, et qui la poursuit avec fidélité ! elle fait vraiment l'œuvre de Dieu, et Dieu sera le prix de son œuvre ; elle s'enrichit d'une moisson abondante de mérites et de gloire : fille généreuse du Père céleste, elle se fait pour le ciel une couronne brillante ; un trône sublime est préparé pour elle dans le royaume éternel du Dieu qui est charité.

RÈGLEMENT

POUR LES PRISONNIERS ADMIS AUX INSTRUCTIONS ET SECOURS TEMPORELS.

On ne peut forcer aucun prisonnier à prendre part aux instructions et secours temporels ; mais aussi aucun prisonnier ne peut participer à ces avantages, sans en avoir préalablement obtenu la permission des Dames chargées de l'œuvre des prisons. Or cette permission ne sera accordée qu'à ceux qui auront passé quatre jours dans les prisons, et qui se seront bien conduits pendant ce temps. Sont exceptés de cette disposition ; 1.° les fous, 2.° les militaires, 3.° ceux qui ne seront en prison qu'en passant.

CONDITIONS

Souscrites par les prisonniers qui ont eu le bonheur d'être admis aux instructions, et que souscriront ceux qui voudront participer à la même faveur.

1.° Ils suivront exactement tous les exercices de piété qui se font à la prison : s'ils ont quelque cause

légitime d'empêchement, ils en donneront connaissance aux Dames qui les visitent.

2.° Ils ne s'enivreront pas.

3.° Ils ne jureront pas.

4.° Ils ne joueront pas aux cartes.

5.° Ils ne chanteront point des chansons.

6.° Ils vivront en paix les uns avec les autres.

7.° Ils recevront avec respect et reconnaissance les instructions, les avis et les secours qu'on jugera à propos de leur donner, bien convaincus que c'est tout pour leur plus grand bien.

8.° Ils ne tourneront jamais en ridicule les instructions qu'on leur fait, les Ecclésiastiques ou les autres personnes qui ont la charité de les visiter.

9.° Ceux qui ne vont pas à confesse se garderont bien de rien faire, de rien dire pour détourner ceux qui y vont.

10.° Ceux qui se confessent et remplissent les autres devoirs ne se permettront jamais de faire des reproches à ceux qui sont en arrière; ils prieront pour eux, ils les supporteront avec patience et les traiteront toujours avec une charité pleine de prévenance, de douceur et de bienveillance, en attendant que le moment de la grâce arrive pour eux.

11.° Ils ne liront aucun livre sans en avoir ob-

tenu la permission de M. l'Aumônier ou des Dames qui les visitent et les instruisent.

Exercices de piété qui doivent se faire tous les jours à la prison.

Tous les matins on récite dans la chapelle la prière, suivie de la lecture de la vie du Saint.

A deux heures instructions suivie du chapelet et d'une courte réflexion sur le sujet de l'instruction, ou sur une des grandes vérités de notre sainte Religion.

Tous les soirs la prière à la chapelle.

Nota. On fera le catéchisme aux prisonniers ou après la prière du matin, ou après celle du soir, suivant la commodité des personnes chargées de ce soin.

RÉFLEXIONS

SUR LA VIE ET L'OPUSCULE

DE M.lle STYLITE DE KERSABIEC.

La prospérité ne distribue pas tous les honneurs ; l'infortune, surtout lorsqu'elle a frappé une illustre victime, a aussi ses grandeurs et ses pompes ; au milieu de la cour triste et grave que lui font un petit nombre d'amis fidèles, elle n'emprunte, il est vrai, aucun éclat à la magnificence des palais, au luxe des parures, à la foule des adulateurs et à tout cet appareil par lequel l'humaine faiblesse cherche à se rehausser ; sa majesté toutefois, pour être plus dénuée, n'en est pas moins imposante avec le seul cortége de ses malheurs et de sa résignation, de ses désolations et de son courage ; si elle manque de ce qui éblouit les yeux, elle possède ce qui émeut les cœurs : elle n'a pas besoin, pour être respectée, des règles arbitraires d'une minutieuse étiquette ; les grandes et immuables lois de la nature lui en tiennent lieu ; ce sont elles qui déterminent et commandent, par un sentiment irrésistible d'attendrissement et de respect, les hommages qui lui sont dus.

Je ne suis pas étonné qu'avec ces charmes simples et sévères elle ait de quoi provoquer l'ambition des âmes généreuses, et qu'il se trouve des

322768

personnes qui, dédaignant les palais des heureux, vont chercher la faveur à une autre cour, à celle du malheur. M.lle Stylite de Kersabiec paraît avoir toujours éprouvé ce noble penchant. Ce n'est pas à Nantes, dans la maison de M.lle Duguiny, auprès d'une illustre princesse, qu'elle a fait le premier essai dans le grand art de la consolation des affligés; cette cheminée, où elle a été enfin découverte avec la mère de Henri, n'est pas le premier asile de l'adversité où elle se soit volontairement enfermée; elle avait déjà séché d'autres larmes, consolé d'autres douleurs, partagé d'autres disgrâces, avant d'être admise à cette place d'honneur auprès de l'héroïque Caroline, avant d'être appelée à prêter l'appui de son âme forte et religieuse pour soutenir le poids de cette royale infortune.

Mais cette circonstance solennelle était nécessaire pour trahir le secret de ses charités, et révéler à toute la France, à toute l'Europe cette fille généreuse; sans cela l'on aurait peut-être à jamais ignoré ce haut caractère, cette vive piété, cette tendre compassion, ce zèle, ce courage d'une bienfaisance toute chrétienne : l'amitié elle-même n'aurait peut-être pas osé sans motif divulguer ce qu'elle avait vu; elle se serait fait une loi de ne pas faire connaître à d'autres les œuvres pieuses que M.lle de Kersabiec semblait vouloir se cacher à elle-même, et qu'elle ensevelissait avec tant de modestie et d'humilité dans l'obscurité des prisons : il a fallu qu'elle fût surprise dans une occasion si éclatante; il a fallu que la gloire de la très-illustre prison-

nière rejaillît malgré elle sur sa modeste et courageuse compagne, et que la même trahison qui a livré la princesse à ses ennemis déchirât en quelque sorte le voile qui couvrait cette belle vie.

Nous ne connaissons point l'enfance de M.lle de Kersabiec: mais nous en savons assez sur les années de sa jeunesse qu'elle a passées à Mende, où son père était alors colonel de recrutement, pour pouvoir conjecturer par quelles vertus elle a dû se préparer à la tendre charité dont elle a donné le spectacle dans cette ville. C'est là qu'on l'a vue, non légère et empressée dans les fêtes du monde, mais grave et assidue dans les prisons; c'est là qu'on l'a vue, non briller, comme elle l'aurait pu, par ses grâces et son esprit, mais fuyant l'éclat et gardant pour un plus noble usage les dons que la nature lui avait prodigués, les employer tous pour soulager et rendre meilleurs les malheureux que la justice humaine entasse dans les cachots : on ne parlait pas de son enjouement, de ses saillies, de l'élégance de sa parure, de ses succès dans le monde; mais les prisonniers savaient avec quelle noblesse de maintien cet ange de Dieu apparaissait dans leurs sombres réduits, avec quelle adresse elle s'insinuait dans les cœurs les plus farouches et les plus prévenus, avec quelle tendresse elle consolait, avec quelle force elle reprenait, avec quelle éloquence elle persuadait, avec quelle puissance elle subjugait et convertissait.

Elle ne passa que peu d'années à Mende, et dans ce court espace de temps les prisons changèrent

de face : ce n'était pas le triste séjour où l'on voit le crime sous toutes ses formes aussi diverses que hideuses, la haine avec toutes ses fureurs, la crainte avec ses inquisitions et son désespoir, la justice avec ses défiances et ses rigueurs : le repentir, la résignation, la religion y habitaient, et, sous leurs douces et pacifiques influences, *à la grande misère des cachots* avaient succédé les vertus heureuses d'une communauté bien réglée. Une autorité non moins forte, mais plus humaine que celle des geôliers, y maintenait l'ordre ; c'était une jeune fille, qui, après avoir en quelque sorte déchargé les prisonniers de leurs fers, les tenait tous par les chaînes plus fortes de la vénération, de la reconnaissance et de la charité. Elle avait trouvé dans une bienveillance sincère tempérée par une sage fermeté, dans l'alliance de la tendresse la plus vive et d'une noble réserve, le grand secret de gagner l'affection et de commander le respect. Aussi a-t-on remarqué plus d'une fois que les caractères les plus intraitables, les plus indomptables même à la sévère discipline des prisons, cédaient à l'irrésistible ascendant de M.lle de Kersabiec, et les pieuses coopératrices qui l'ont accompagnée dans ces pénibles exercices avouent qu'elles ont vu plus d'une fois son zèle triompher des obstacles contre lesquels elles avaient échoué, et conquérir à la vertu des malheureux dont elles avaient désespéré. Déjà même les fruits de sa religieuse activité n'étaient plus renfermés dans les prisons ; les prisonniers qui en sortaient portaient avec eux dans toutes les par-

ties du département de la Lozère le témoignage public de l'utilité de ses travaux parmi eux : au lieu qu'auparavant dans les campagnes on n'apprenait qu'avec effroi le retour de ces malfaiteurs que la prison trop souvent corrompt et exaspère plutôt qu'elle ne les corrige, et qui semblent n'y avoir attendu la fin de leurs peines que pour recommencer leurs scélératesses. On était étonné de voir que cette terrible école du crime fût devenue une école de vertu : les mêmes hommes qui avaient scandalisé par leurs désordres et qui avaient enfin mérité d'être atteints par la main de la justice, changés par la pieuse adresse de cette fille miséricordieuse, revenaient non-seulement tranquilles et inoffensifs, mais édifians et exemplaires.

Pour obtenir de si merveilleux résultats, où trouvait-elle ses ressources ? où puisait-elle son dévouement ? était-ce dans la passion ambitieuse d'une vaine réputation de bienfaisance ? L'ambition ne va pas avec des travaux si modestes, si tranquilles, si soigneusement cachés. Quel ambitieux s'est jamais avisé d'aller chercher la gloire dans les ténèbres des cachots et l'honneur auprès de ceux qui l'ont perdu? Nous voyons bien nos orgueilleux philanthropes parcourir la France en poste, visiter rapidement toutes les prisons, en mesurer les cachots, en compter les prisonniers, les évaluer par rapport à la population des départemens ; mais ces charlatans d'humanité ne portent qu'un son de toutes les trompettes de la renommée, et à leur retour les journaux nous étalent tous les fruits de leur bienfaisance

dans quelques calculs statistiques et dans de belles phrases, où, à force de compassion pour les détenus, ils laissent douter s'ils sont plus occupés de nous intéresser à leur sort ou d'accuser la justice qui en venge la société, d'excuser le crime ou de rendre le châtiment odieux. M.lle de Kersabiec était bien différente de ces hommes, qui paraissent dans les prisons moins comme des bienfaiteurs que comme des curieux, et qui se contentant d'en examiner, d'en analyser froidement la misère au lieu de la soulager, laissent à d'autres le soin de la bienfaisance, et semblent vouloir en accaparer pour eux toute la gloire.

Ce n'est pas à la philanthropie qu'appartient la gloire d'avoir formé cette vraie amie des prisonniers; la Religion la réclame; c'est dans la Religion seule, M.lle de Kersabiec le déclare elle-même, c'est dans la Religion seule qu'elle a trouvé et que l'on peut trouver le courage et la constance que demande l'œuvre si rebutante des prisons; ce fut la Religion qui lui montra, ce sont ses magnifiques paroles, *le nom de Dieu écrit sur le front de chacun des prisonniers*; à l'éclat de cette céleste empreinte, l'horreur des cachots disparut à ses yeux; le crime même perdit en quelque sorte tout ce qu'il a de repoussant pour une âme vertueuse; elle ne vit dans l'homme flétri par la justice et le mépris de ses semblables que l'objet de la miséricorde d'un Dieu de charité; ses pensées s'agrandirent; sa générosité naturelle s'enflamma; son cœur s'attacha à ces malheureux avec toute l'exaltation d'un dévouement chrétien.

Mais qui pourrait bien décrire les sentimens sublimes qui l'animèrent et la soutinrent dans cette religieuse entreprise ? Il faut l'entendre elle-même parler de l'excellence de l'œuvre des prisons, dire la quantité des personnes qui s'y consacrent, tracer les règles par lesquelles elles doivent diriger leur zèle, déterminer l'ordre et le nombre des exercices auxquels elles soumettront peu à peu les prisonniers. On ne sait ce qu'on doit y admirer le plus, de l'élévation des pensées ou de la simplicité et de la délicatesse du style, de l'étendue des vues ou de la méthode avec laquelle tout est distribué, de la force de caractère ou de la tendresse de cœur et de l'onction de la piété qui assaisonnent tout. Sous sa plume les choses les plus petites s'ennoblissent, les plus pénibles paraissent faciles, les plus rebutantes ont de l'attrait. A la lecture on reconnaît aussitôt qu'un esprit riche et orné ne suffit pas pour écrire ainsi; il faut que le cœur soit de la partie; c'est l'effusion d'un cœur plein de la charité évangélique.

O pieuse et généreuse Kersabiec ! vous voilà donc, après avoir si long-temps et si assidûment visité les prisonniers, à votre tour prisonnière ! Avez-vous donc flétri tant de vertus par quelque crime, ou bien les temps où nous vivons sont-ils si malheureux qu'on doive désormais s'attendre à ne plus rencontrer la vertu que dans les prisons ? Qui pourra croire que celle qui ne s'était jusque-là fait connaître que par sa bienfaisance, ait pu un instant nourrir un projet dangereux, je ne dirai pas pour l'état, mais même pour un seul particulier ! Quel est

celui qui vous aura connue, et qui pourra vous supposer volontairement coupable, ou même imprudemment complice? Une entreprise, quelle qu'elle soit, à laquelle vous aurez pu consentir que votre nom fût associé, ne paraîtra-t-elle pas à tous, par cela seul et d'avance, juste et louable?

O courageuse amie des prisonniers! nous ne craignons pas que ces prisons, où vous avez volontairement passé les plus belles années de votre vie, puissent abattre votre grande âme; cette Religion qui vous a fourni tant de consolations pour les autres n'en manquera pas pour vous; ce Dieu que vous avez si souvent visité dans ses membres souffrans vous visitera à son tour; cette privation momentanée de votre liberté vous paraîtra elle-même une belle récompense du pieux usage que vous en aviez fait. Aussi n'est-ce point pour vous fortifier, ou pour prévenir vos juges, que nous cherchons à vous rappeler à vous-même et à vous faire connaître aux autres; vous n'avez besoin, nous le savons, ni des encouragemens de vos amis, ni de l'indulgence de vos ennemis. Mais il fallait que la France, il fallait que l'Europe sût quelle était celle dont l'infortune avait si étroitement attaché le nom à celui de l'héroïque mère de Henri; il fallait que la France, il fallait que l'Europe sût quels complices s'était choisis cette illustre conspiratrice; il fallait qu'on connût bien partout quels sinistres desseins l'on pouvait avoir à redouter de l'intime alliance de Caroline de Berri et de Stylite de Kersabiec; il fallait enfin que les prisonniers, à qui vous aviez

consacré tant de soins, pussent en tirer plus de profit, et que ce que vous paraissiez n'avoir fait que pour quelques-uns devînt utile à tous.

Au moment où nous traçons ces lignes, nous apprenons que M.lle de Kersabiec est séparée de S. A. R. Madame la duchesse de Berri! En prison, au milieu des prisonniers, et sans pouvoir les secourir! En prison, et loin de Madame! quels coups! quels déchiremens de cœur! Que ce lui soit au moins une consolation, si elle connaît ceci, de penser que, même privée de sa liberté, elle pourra encore n'être pas inutile et à ses chers prisonniers, et à la noble captive, par ce qu'elle a fait autrefois et par ce qu'on raconte encore d'elle.